

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'engagement expire le 17 de ce mois de vouloir bien faire renouveler leur abonnement afin de ne point éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Le prix de l'abonnement, à dater du 17 juin, sera de
18 francs par an,
10 francs pour six mois,
6 francs pour trois mois.

Les nouveaux abonnés recevront tout ce qui a paru du feuilleton (en trois volumes) en cours de publication.

ROUBAIX, 12 juin.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décret déclarant close la session du sénat ; — loi portant prorogation de trente ans du privilège de la Banque de France, qui ne prendra fin que le 31 décembre 1897 ; — décrets : autorisant les caisses d'épargne établies à Jussey (Haute-Saône) et à Baugé (Maine-et-Loire), et approuvant leurs statuts ; — portant : composition du conseil des prud'hommes d'Avignon ; — nominations dans le corps d'artillerie de la marine ; — au grade d'enseigne de vaisseau.

S. Exc. M. le maréchal ministre de la guerre a décidé, le 4 juin, que les congés renouvelables délivrés aux militaires des classes 1850, 1851, 1852, 1853 et 1854, expirant le 30 du courant, seraient renouvelés, et qu'à l'avenir, le renouvellement de ces congés aurait lieu tous les six mois, jusqu'à prescriptions contraires, par les soins des généraux subdivisionnaires.

En exécution de ces dispositions, les congés susceptibles d'être renouvelés vont être immédiatement réunis, dans toute l'étendue du département, par les soins de la gendarmerie, qui les adressera à M. le général commandant la subdivision.

Chronique locale.

Le traité conclu par notre ville avec la Compagnie Générale des Lavoirs et Bains publics de France, ratifié par le Conseil municipal dans sa séance du 15 mai dernier, avait été un instant compromis par la difficulté de trouver un terrain convenable.

Nous sommes heureux d'annoncer que cette difficulté est levée. Les démarches de la commission ont été couronnées de succès : c'est rue Saint-Antoine, en face du couvent des Carmélites, que l'établissement de la Compagnie va être édifié.

Remercions sincèrement l'administration municipale d'une institution qui intéresse à un si haut degré l'hygiène publique. Remercions aussi la Compagnie de l'empressement et de la persévérance qu'elle met à attendre un but aussi utile : la santé et le bien-être des populations.

Nous nous empressons d'annoncer qu'une souscription on publique aux actions de 100 francs de la *Compagnie des Bains et Lavoirs publics de France* est ouverte dans les bureaux de la Caisse commerciale de Roubaix, rue de la Place-Verte.

Avons-nous besoin d'inviter nos concitoyens à donner leur concours sympathique à une entreprise dont le seul mobile est l'intérêt général ?

Le traité de la ville de Tourcoing avec la Compagnie Générale des Lavoirs et Bains publics a été adressé le 2 courant à M. le ministre de l'intérieur.

On nous affirme que l'adjudication des travaux aura lieu sous peu de jours.

M. le gouverneur de l'île de la Réunion a offert, le 28 avril dernier, un banquet d'adieux à Mgr Desprez, nommé évêque de Limoges. MM. les vicaires-généraux du prélat et divers autres représentants du clergé, ainsi que les notabilités administratives et militaires de la colonie, ont été invités à ce banquet.

Une douloureuse nouvelle est parvenue à Mgr Desprez le lendemain du banquet qui lui avait été offert. Le digne prélat a appris la mort de M. Germain Desprez, son père, décédé le 2 mars dernier, à l'âge de 81 ans. Ce respectable octogénaire était l'un des derniers débris de l'armée française qui, en 1798, conquiert la Hollande.

Dimanche dernier, vers 10 heures du soir, on venait en toute hâte chercher M. Carpentier, médecin à Roubaix, pour un accouchement difficile que la sage-femme, appelée en premier lieu, ne pouvait entreprendre.

Arrivé dans une maison où tout présentait l'aspect de la misère, M. Carpentier vit, couchée sur un grabat en toile d'emballage, une femme affreusement contrefaite, qui se tordait dans des douleurs sans résultat, sa conformation étant tout espoir de délivrance. Il n'y avait plus qu'un moyen de salut, du moins pour l'enfant : c'était l'opération césarienne. Aussi résolu qu'expérimenté, l'homme de l'art commença par chloroformiser la malade, et, en présence de M. le docteur Liagre qu'il avait envoyé chercher et qui jugea comme lui la terrible opération indispensable, il parvint, en quelques minutes, à extraire du côté de cette pauvre femme un enfant plein de vie ; puis alors il s'occupa de la mère qui n'avait rien senti, qui regarda avec étonnement son fils qu'on lui présentait, sans comprendre comment il pouvait être le sien. Grâce à la dextérité avec laquelle l'opération a été pratiquée et aux soins intelligents qui l'ont suivie, on espère conserver, ce qui est excessivement rare en pareil cas, et la mère et l'enfant. Certes, M. Carpentier était déjà bien connu à Roubaix pour son habileté dans les cas les plus difficiles,

mais ce dernier succès ne peut qu'ajouter encore à sa réputation.

Maintenant nous ferons connaître à nos lecteurs que la femme dont nous venons de parler est celle du nommé Léon Suisse, ouvrier tisserand, demeurant vis-à-vis l'estaminet du *Créchet*, sur le territoire de Croix, que dans l'état de faiblesse où elle est, elle ne pourrait supporter le bruit du métier, que ce brave homme est donc forcé de suspendre son travail et qu'il n'a aucune autre ressource. Il y a tant de cœurs généreux à Roubaix et qui ont tant de moyens de l'être, que ce simple exposé suffira, nous l'espérons, pour inspirer à quelques personnes charitables la bonne pensée d'aller porter des secours à cette malheureuse famille qui en a réellement grand besoin.

Une fraude a été signalée depuis quelque temps, voici en quoi elle consistait :

X..., négociant de Lille, ayant affaire à Roubaix, à Tourcoing, prend un billet aller et retour de Lille à Roubaix. Il descend dans cette ville, fait ses affaires, va à pied à Tourcoing, et là, ayant terminé, monte en chemin de fer, frustrant la Compagnie du prix de transport de Tourcoing à Roubaix, le contrôle ne se faisant pas, vu le très-peu de temps de parcours.

Avant-hier le tribunal a eu à juger un fait de cette nature ; il a acquitté, se fondant sur ce qu'il n'y avait pas eu résistance aux injonctions des employés, les injonctions n'ayant point été faites.

Nous croyons qu'il y a appel du ministère public, l'intention de fraude paraissant établie à ses yeux par certains détails.

Le premier tirage de la loterie de COBRIEUX aura lieu, sans aucune remise, lundi prochain 15 courant.

On parle de nouveau du chemin entre Lille et Strasbourg, par Dunkerque, Valenciennes, Charleville, Sedan, Metz et Sarrebourg.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

13 JUIN 1857.

LE PRINCE

ROMAN HISTORIQUE. (1)

(Suite. — Voir le numéro du 10 Juin.)

Mais les rapports contenaient encore un autre avis : une jeune fille d'une laideur extrême, pour ne pas dire repoussante, avait été vue cachant une lettre au pied d'une des statues du parc. Au moment où l'on s'approchait pour se saisir de ce papier, le vieux Zacharias Constantinowitsch, valet de chambre de la czarine, l'avait pris et s'était éloigné aussitôt.

« Vieux drôle ! murmura Orloff, à la pensée de l'intrigue qu'il soupçonnait là-dessous, j'espère bien finir par t'y prendre. »

Il avait donné l'ordre de chercher immédiatement la jeune fille et de la lui amener dans tous les cas. Il voulait l'interroger lui-même.

Il allait et venait, les bras croisés sur la poitrine.

Des passions violentes contractaient sa physionomie grave, fine et pâle ; plus elles se développaient, plus son pas devenait rapide.

Le jour touchait à sa fin. Mais Orloff ne s'en apercevait point, absorbé qu'il était dans ses méditations, auxquelles l'entrée d'un agent de

police ne tarda point à mettre un terme.

« Eh bien ? lui demanda le comte.

— La jeune fille vient d'être arrêtée près de cette même statue où nous l'avions vue d'abord.

— Introduis-la.

Au même instant parut une frêle et débile créature, qui trembla dès qu'elle se vit devant Orloff. Elle n'avait rien d'avenant ; elle était même fort laide, sans toutefois être repoussante. Elle avait le teint brun et pâle, le front bas, les joues maigres et osseuses ; ses yeux étaient petits et sans éclat, et cependant son regard avait une expression rêveuse qui prévenait en sa faveur. Elle était coiffée d'un koschnik, ou bonnet brodé d'or et d'argent ; sa mise était d'ailleurs extrêmement simple.

Elle jetait à droite et à gauche des regards étonnés.

« Qui es-tu ? demanda Orloff.

— Je suis Léa, monseigneur, mais on m'appelle Léchi. »

En Russie, la superstition populaire donne ce dernier nom aux esprits, dont elle se forme une idée très-poétique, les proportionnant toujours aux productions auxquelles ils président. Les Léchis sont donc petits parmi les humbles fleurs, à peine perceptibles dans la mousse, et plus grands dans les prairies et les céréales. Dans les forêts, ce sont de véritables géants dont la tête dépasse la cime des arbres. Est-on poursuivi par un Léchi des bois, il n'y a qu'un moyen de salut : gagner une vallée, où le génie reprend la petite taille des esprits de la mousse ou des fleurs.

« Qu'as-tu fait dans le parc ?

— Rien, monseigneur, rien. »

Malgré sa frayeur, sa voix avait quelque chose d'inspiré, de doux et d'harmonieux, et,

quand elle parlait, son laid visage était presque beau.

« Tu as caché un papier sous une statue ? » Elle ne répondit pas, mais elle devint encore plus tremblante.

« Tu avous avoir déposé une lettre au pied d'une statue ? »

Léchi — c'est ainsi que nous la nommerons — murmura un oui à peine intelligible.

« En connais-tu le contenu ? »

— C'est une prière aux Russalkes du parc. Ah ! voyez-vous, monseigneur, je ne les crains point, toute laide que je suis, car je suis bonne et innocente, et ils ne font de mal qu'aux méchants. C'est ma mère qui a écrit cette lettre ; il ne m'était pas permis de la lire ; mais elle demandait aux Russalkes que l'un d'eux voulut bien m'apparaître ou me faire entendre ses chants, afin que mes yeux se ferment à toute beauté terrestre, mon cœur et mon oreille à toute voix humaine. Ma mère m'a dit que je devais, comme elle, consacrer au Ciel mon existence, et exclure la terre de mes pensées. Je me suis rendue auprès de la statue qui s'élève au bord du canal ; on m'avait dit que c'était celle du roi des Russalkes. J'ai déposé ma prière à ses pieds. Je sais que les génies ont coutume de sortir des eaux au clair de la lune, quand tout est silencieux, et de s'asseoir sur le rivage pour jouer avec les coquillages et les nénufars. »

Le mythe des Russalkes est également une croyance populaire qui remonte au temps du paganisme, et qui, mêlée aux pratiques de la religion chrétienne, s'est maintenue jusqu'à nos jours. Les uns considèrent les Russalkes comme des esprits méchants ; les autres comme Léchi, voient en eux de bons génies.

Ces petits êtres, qui apparaissent aux hommes sous la forme d'enfants d'une beauté merveilleuse, sont ceux que leurs mères ont jetés dans les flots pour cacher leur honte ou leur infidélité. Innocentes victimes, ils ne cessent d'aspirer vers la terre, do it ils ont été bannis dès leur naissance, et ils aiment les hommes, qui les ont repoussés. Toujours beaux et aimables, ils n'apparaissent menaçants que lorsqu'une jeune fille inconséquente va rejoindre son séducteur la nuit, à la trompeuse clarté de la lune. L'innocence succombe-t-elle, ils poussent un cri déchirant et chantent à la coupable une plainte funèbre qui fait tomber du Ciel et s'éteindre à jamais la brillante étoile de sa pureté. Aussi dit-on, quand on voit filer une étoile : « Encore une vertu qui vient de succomber ! »

Les paroles de Léchi respiraient une sincérité si simple et si naïve qu'Orloff fut un moment sur le point de la laisser aller ; mais, se rappelant que le valet de chambre de l'impératrice avait emporté la lettre, il sentit renaître tous ses soupçons.

« Cette lettre était de ta mère, dis-tu ? Quelle est ta mère ? »

— Marfa, monseigneur. »

En prononçant ce nom, la jeune fille se signa. « Marfa ? répéta le comte, Marfa ? Qui est-elle ? Ah ! serait-ce... »

Et il fit à son tour un signe de croix presque imperceptible.

« Marfa, de la chapelle Sainte-Marie, » reprit Léchi.

L'agent de police, resté debout près de la porte, se signa, lui aussi.

Orloff garda un instant le silence, mais en fixant sur la jeune fille un regard perçant, comme pour lire dans le fond de son âme si

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.